

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE COURMANGOUX

Numéro SIRET : **21010127500019**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURG BANLIEUE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget Communal M14

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.25 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.26 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.28 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.29 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.30 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.32 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.33 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.34 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.35 A4 - Etat des provisions	X	
p.36 A5 - Etalement des provisions	X	
p.37 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.38 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.39 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.40 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
p.41 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.42 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.43 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.44 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.45 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.46 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.47 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.48 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.49 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.50 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.51 C1 - Etat du personnel	X	
p.53 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.54 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.55 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.56 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.57 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.58 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.59 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 01127	COMMUNE COURMANGOUX Budget Communal M14	BP 2017
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	516
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	47
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE TREFFORT EN REVERMONT	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
308 600,00	632,99	548,14	702,02

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	635,59	627,00
2	Produit des impositions directes/population	268,89	301,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	635,59	744,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	630,49	257,00
5	Encours de dette/population	111,12	81,00
6	DGF/population	117,25	19,56
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	35,34%	44,80%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	113,28%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	99,20%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,48%	580,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	596 460,87	327 966,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 268 494,87
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	596 460,87	596 460,87

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	346 595,60	381 144,90
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	35 483,91	3 616,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 681,39	(si solde positif)
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	384 760,90	384 760,90
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	981 221,77	981 221,77

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	121 941,00	0,00	73 650,00	73 650,00	73 650,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	125 280,00	0,00	115 890,00	115 890,00	115 890,00
014	Atténuations de produits	12 719,00	0,00	3 851,00	3 851,00	3 851,00
65	Autres charges de gestion courante	93 850,00	0,00	98 518,00	98 518,00	98 518,00
Total des dépenses de gestion courante		353 790,00	0,00	291 909,00	291 909,00	291 909,00
66	Charges financières	14 891,53	0,00	13 770,40	13 770,40	13 770,40
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 563,95		22 286,00	22 286,00	22 286,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		383 245,48	0,00	327 965,40	327 965,40	327 965,40
023	Virement à la section d'investissement (5)	160 000,00		257 488,91	257 488,91	257 488,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	4 688,28		11 006,56	11 006,56	11 006,56
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		164 688,28		268 495,47	268 495,47	268 495,47
TOTAL		547 933,76	0,00	596 460,87	596 460,87	596 460,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

596 460,87

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	21 950,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	33 200,00	0,00	35 262,00	35 262,00	35 262,00
73	Impôts et taxes	156 771,00	0,00	161 747,00	161 747,00	161 747,00
74	Dotations, subventions et participations	77 006,00	0,00	82 603,00	82 603,00	82 603,00
75	Autres produits de gestion courante	38 000,00	0,00	44 354,00	44 354,00	44 354,00
Total des recettes de gestion courante		326 927,00	0,00	327 966,00	327 966,00	327 966,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		330 827,00	0,00	327 966,00	327 966,00	327 966,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		330 827,00	0,00	327 966,00	327 966,00	327 966,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

268 494,87

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

596 460,87

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

268 495,47

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	198 698,00	35 483,91	289 848,00	289 848,00	325 331,91
	Total des dépenses d'équipement	198 698,00	35 483,91	289 848,00	289 848,00	325 331,91
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	34 397,17	0,00	43 566,02	43 566,02	43 566,02
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 188,11		13 181,58	13 181,58	13 181,58
	Total des dépenses financières	35 585,28	0,00	56 747,60	56 747,60	56 747,60
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	234 283,28	35 483,91	346 595,60	346 595,60	382 079,51
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	234 283,28	35 483,91	346 595,60	346 595,60	382 079,51

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 2 681,39

+

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 384 760,90

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	36 072,00	3 616,00	54 310,00	54 310,00	57 926,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	36 072,00	3 616,00	54 310,00	54 310,00	57 926,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	18 275,00	0,00	21 390,13	21 390,13	21 390,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	88 443,28	0,00	36 949,30	36 949,30	36 949,30
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	106 718,28	0,00	58 339,43	58 339,43	58 339,43
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	142 790,28	3 616,00	112 649,43	112 649,43	116 265,43
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	160 000,00		257 488,91	257 488,91	257 488,91
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 688,28		11 006,56	11 006,56	11 006,56
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	164 688,28		268 495,47	268 495,47	268 495,47
	TOTAL	307 478,56	3 616,00	381 144,90	381 144,90	384 760,90

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

+

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 384 760,90

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

268 495,47

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2017
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	73 650,00		73 650,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	115 890,00		115 890,00
014	Atténuations de produits	3 851,00		3 851,00
65	Autres charges de gestion courante	98 518,00		98 518,00
66	Charges financières	13 770,40	0,00	13 770,40
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	11 006,56	11 006,56
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	22 286,00		22 286,00
023	Virement à la section d'investissement		257 488,91	257 488,91
	Dépenses de fonctionnement - Total	327 965,40	268 495,47	596 460,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 596 460,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	43 566,02	0,00	43 566,02
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	325 331,91		325 331,91
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	13 181,58		13 181,58
	Dépenses d'investissement - Total	382 079,51	0,00	382 079,51

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 2 681,39

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 384 760,90

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 262,00		35 262,00
73	Impôts et taxes	161 747,00		161 747,00
74	Dotations, subventions et participations	82 603,00		82 603,00
75	Autres produits de gestion courante	44 354,00	0,00	44 354,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		327 966,00	0,00	327 966,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 268 494,87

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 596 460,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	21 390,13	0,00	21 390,13
13	Subventions d'investissement	57 926,00	0,00	57 926,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		11 006,56	11 006,56
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		257 488,91	257 488,91
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		79 316,13	268 495,47	347 811,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 36 949,30

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 384 760,90

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	121 941,00	73 650,00	73 650,00
6041	Achats d'études (autres que terrains à aménager)		0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	18 200,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	1 000,00	1 000,00
60612	Énergie - Électricité	3 000,00	4 000,00	4 000,00
60621	Combustibles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	4 000,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	300,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	3 000,00	3 000,00
60633	Fournitures de voirie	500,00	700,00	700,00
60636	Vêtements de travail	200,00	250,00	250,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	600,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6125	Crédit-bail immobilier		0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	0,00	0,00
61521	Terrains	500,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	13 300,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries		1 000,00	1 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61524	Bois et forêts	555,00	600,00	600,00
61551	Matériel roulant	14 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Assurance multirisques	6 036,00	6 500,00	6 500,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	150,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	100,00	200,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6237	Publications	3 500,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	200,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions		100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 850,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	125 280,00	115 890,00	115 890,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	6 610,00	6 610,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	75,00	40,00	40,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 465,00	800,00	800,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	300,00	300,00	300,00
6411	Personnel titulaire	60 200,00	62 010,00	62 010,00
6413	Personnel non titulaire	17 900,00	10 100,00	10 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 860,00	7 500,00	7 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	17 500,00	19 000,00	19 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 150,00	700,00	700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	815,00	1 700,00	1 700,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	220,00	100,00	100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	320,00	320,00
6478	Autres charges sociales diverses	595,00	710,00	710,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
014	Atténuations de produits	12 719,00	3 851,00	3 851,00
73921	Attributions de compensation	10 054,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation		851,00	851,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom		3 000,00	3 000,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et comi	2 665,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	93 850,00	98 518,00	98 518,00
6531	Indemnités	22 600,00	20 460,00	20 460,00
6533	Cotisations de retraite	3 250,00	2 800,00	2 800,00
6535	Formation		60,00	60,00
6553	Service d'incendie	8 500,00	6 684,00	6 684,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ	9 500,00	14 000,00	14 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	45 701,00	50 000,00	50 000,00
657362	CCAS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	2 299,00	2 514,00	2 514,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		353 790,00	291 909,00	291 909,00
66	Charges financières (b)	14 891,53	13 770,40	13 770,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 891,53	13 770,40	13 770,40
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	14 563,95	22 286,00	22 286,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		383 245,48	327 965,40	327 965,40
023	Virement à la section d'investissement	160 000,00	257 488,91	257 488,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	4 688,28	11 006,56	11 006,56
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	4 688,28	10 492,28	10 492,28
6871	Dotations aux amort. exceptionnels des immos		514,28	514,28
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		164 688,28	268 495,47	268 495,47
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		164 688,28	268 495,47	268 495,47
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		547 933,76	596 460,87	596 460,87

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

596 460,87

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	21 950,00	4 000,00	4 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	21 950,00	4 000,00	4 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	33 200,00	35 262,00	35 262,00
7022	Coupes de bois		200,00	200,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	335,00	335,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	700,00	327,00	327,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	3 000,00	3 000,00
70846	Au GFP de rattachement	15 000,00	13 500,00	13 500,00
70876	Par le GFP de rattachement	15 000,00	16 500,00	16 500,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente		1 400,00	1 400,00
73	Impôts et taxes	156 771,00	161 747,00	161 747,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	141 771,00	138 747,00	138 747,00
73211	Attribution de compensation		0,00	0,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	5 000,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	10 000,00	23 000,00	23 000,00
74	Dotations, subventions et participations	77 006,00	82 603,00	82 603,00
7411	Dotation forfaitaire	40 000,00	38 000,00	38 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	12 000,00	17 500,00	17 500,00
74127	Dotation nationale de péréquation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
742	Dotations aux élus locaux	2 800,00	2 800,00	2 800,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profession	59,00	18,00	18,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionne	10 000,00	11 000,00	11 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	4 439,00	2 336,00	2 336,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	2 708,00	5 949,00	5 949,00
75	Autres produits de gestion courante	38 000,00	44 354,00	44 354,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	31 000,00	37 754,00	37 754,00
752	Revenus des immeubles	7 000,00	6 600,00	6 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		326 927,00	327 966,00	327 966,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 900,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 900,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		330 827,00	327 966,00	327 966,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		330 827,00	327 966,00	327 966,00

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

268 494,87

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

596 460,87

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2017
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 149 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 157 (5)	1 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 168 (5)		2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 176 (5)		1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 250 (5)	7 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 252 (5)	26 000,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 254 (5)	15 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 255 (5)		24 500,00	24 500,00
	Opération d'équipement n° 257 (5)	20 218,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 261 (5)	3 280,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 262 (5)	15 000,00	94 800,00	94 800,00
	Opération d'équipement n° 263 (5)	100 000,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 264 (5)	3 300,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 265 (5)	2 900,00	40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 266 (5)		1 600,00	1 600,00
	Opération d'équipement n° 267 (5)		43 948,00	43 948,00
	Opération d'équipement n° 269 (5)		25 000,00	25 000,00
	Opération d'équipement n° 270 (5)		10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses d'équipement	198 698,00	289 848,00	289 848,00
16	Emprunts et dettes assimilées	34 397,17	43 566,02	43 566,02
1641	Emprunts en euros	34 397,17	43 566,02	43 566,02
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 188,11	13 181,58	13 181,58
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 188,11	13 181,58	13 181,58
	Total des dépenses financières	35 585,28	56 747,60	56 747,60
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	234 283,28	346 595,60	346 595,60
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	234 283,28	346 595,60	346 595,60

+	RESTES A REALISER 2016 (11)	35 483,91
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	2 681,39
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	384 760,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	36 072,00	54 310,00	54 310,00
1311	Etat et établissements nationaux		52 926,00	52 926,00
1321	Etat et établissements nationaux	3 500,00	0,00	0,00
1322	Régions	17 513,00	0,00	0,00
1323	Départements	9 059,00	0,00	0,00
1328	Autres	6 000,00	1 384,00	1 384,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		36 072,00	54 310,00	54 310,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	106 718,28	58 339,43	58 339,43
10222	F.C.T.V.A.	18 275,00	21 390,13	21 390,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	88 443,28	36 949,30	36 949,30
Total des recettes financières		106 718,28	58 339,43	58 339,43
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		142 790,28	112 649,43	112 649,43
021	Virement de la section de fonctionnement	160 000,00	257 488,91	257 488,91
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	4 688,28	11 006,56	11 006,56
28031	Amortissements des frais d'études	514,28	1 028,56	1 028,56
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	4 174,00	8 348,00	8 348,00
28145	Installations générales, agencements et aménagements		1 630,00	1 630,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		164 688,28	268 495,47	268 495,47
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		164 688,28	268 495,47	268 495,47
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		307 478,56	381 144,90	381 144,90

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	3 616,00
-----------------------------	----------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	384 760,90
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 168

LIBELLE : signalétique

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		18 030,74	^a 0,00	2 000,00	^b 2 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	18 030,74	0,00	2 000,00	2 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 030,74	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-2 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 176

LIBELLE : Illuminations

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 666,47	^a 0,00	1 000,00	^b 1 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 666,47	0,00	1 000,00	1 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	1 666,47	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-1 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 250

LIBELLE : acquisition terrains divers

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 342,04	^a 1 500,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 342,04	1 500,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	2 342,04	1 500,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-1 500,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 252

LIBELLE : mode doux Cheignat Roissiat

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	15 000,00	^b 15 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-15 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 255

LIBELLE : Coeur de Village Cheignat

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		25 377,97	^a 0,00	24 500,00	^b 24 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	380,40	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	380,40	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	24 997,57	0,00	24 500,00	24 500,00	
2151	Réseaux de voirie	15 888,00	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	854,42	0,00	24 500,00	24 500,00	
21534	Réseaux d'électrification	8 255,15	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-24 500,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 257
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET MATERIELS DIVERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		21 520,97	^a 0,00	1 000,00	^b 1 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	21 520,97	0,00	1 000,00	1 000,00	
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° géné	0,00	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	18 500,02	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	409,75	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 611,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-1 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 261

LIBELLE : CIMETIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 280,00	^a 0,00	30 000,00	^b 30 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 280,00	0,00	0,00	0,00	
2116	Cimetières	2 280,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrai	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-30 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 262

LIBELLE : EAUX PLUVIALES ROISSIAT CHEVIGNAT LA COURBATIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	94 800,00	^b 94 800,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	94 800,00	94 800,00	
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	94 800,00	94 800,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-94 800,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 263
LIBELLE : ACCESSIBILITE MAIRIE S. DES FETES SANITAIRES ROISSIAT CHEVIGNAT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		5 714,86	^a 33 983,91	1 000,00	^b 1 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 714,86	33 983,91	1 000,00	1 000,00	
2313	Constructions	0,00	33 983,91	1 000,00	1 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	5 714,86	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-34 983,91

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 265
LIBELLE : CREATION RESERVE D'EAU SUR LE MT MYON
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	40 000,00	^b 40 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-40 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 266
LIBELLE : COFFRET DE COMMANDE ECLAIRAGE PUBLIC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	1 600,00	^b 1 600,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-1 600,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 267
LIBELLE : RENOVATION BATIMENT MAIRIE SALLE DES FETES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	43 948,00	^b 43 948,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	43 948,00	43 948,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	43 948,00	43 948,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-43 948,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 268
LIBELLE : SECURITE ROUTIERE SUR RD à CHEVIGNAT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 269
LIBELLE : VOIRIE 2017
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 270
LIBELLE : TOITURE BATIMENTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
21731	Bâtiments publics	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

	IV
	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					707 608,00									
1641 Emprunts en euros (total)					707 608,00									
AR0712033	CAISSE D EPARGNE	30/03/2004		25/12/2005	184 300,00	R	EURIBOR	3.12	1.73874		A	X	N	A-1
AR0712968	CAISSE D EPARGNE	15/05/2007		25/04/2008	292 500,00	R		4.29	4.37936		M	X	N	A-1
8650933 13825	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES LYON	07/08/2010		25/08/2010	55 000,00	F		2.84	2.88469		M	X	N	A-1
00000880863	GRCA CENTRE EST	29/04/2011		15/09/2011	160 000,00	F		4.1	4.1008		A	X	N	A-1
9001896	CDC DIRECTION DU BANCAIRE REGLEMENTE	07/10/2015		01/12/2017	15 808,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
Total général					707 608,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		440 143,12					43 566,02	13 770,40	0,00	1 658,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		440 143,12					43 566,02	13 770,40	0,00	1 658,82
AR012033		0,00		87 483,16	7,92	R	EURIBOR	1,73874	9 796,23	104,66	0,00	0,00
AR012968	N	0,00		194 362,37	11,17	R		4,37936	13 740,05	8 070,07	0,00	129,14
8650933 13825	N	0,00		11 897,76	1,50	F		2,88469	7 452,28	241,40	0,00	2,10
00000880863	N	0,00		130 591,83	18,67	F		4,1008	4 673,46	5 354,27	0,00	1 527,58
9001896	N	0,00		15 806,00	1,92	F		0,0	7 904,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		440 143,12					43 566,02	13 770,40	0,00	1 658,82

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « délai des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 666/111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	5 100,00% 440 143,12					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14

BP

2017

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	ETUDE REFECTION MAIRIE SDF	5	
Linéaire	TRAVAUX BOURG (SIEA)	15	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		56 747,60	56 747,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		43 566,02	43 566,02
1641	Emprunts en euros	43 566,02	43 566,02
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		13 181,58	13 181,58
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	13 181,58	13 181,58
020	Dépenses imprévues (investissement)	13 181,58	13 181,58

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	56 747,60	35 483,91	D001 2 681,39	94 912,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		289 885,60	III 289 885,60
Ressources propres externes de l'année (a)		21 390,13	21 390,13
10222	Dotations, fonds divers et réserves	21 390,13	21 390,13
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		268 495,47	268 495,47
28031	Amortissements des frais d'études	1 028,56	1 028,56
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	8 348,00	8 348,00
28145	Installations générales, agencements et aménagements	1 630,00	1 630,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	257 488,91	257 488,91

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	289 885,60	3 616,00	0,00	36 949,30	330 450,90

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	94 912,90
Ressources propres disponibles	IV	330 450,90
Solde	V = IV - II (6)	+ 235 538,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP	2017
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	RECETTES (b)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 57 336,42
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 57 336,42
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 327 966,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II 17,48%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	IV B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	01	Subvention annuelle	ADAPA	Associations	100,00
6574	02	subvention annuelle	ADMR BRESSE REVERMONT	Associations	180,00
6574	11	subvention annuelle	AGLCA	Associations	22,50
6574	04	subvention annuelle	APEL ST ETIENNE DU BOIS	Associations	156,00
6574	03	subvention annuelle	ASSOC REPAS	Associations	50,00
6574	09	subvention annuelle	BANQUE ALIMENTAIRE DE L AIN		200,00
6574	05	subvention annuelle	CENTRE DE LOISIRS LA TREFFORTINE		700,00
6574	07	subvention annuelle	COOP SCOLAIRE TRE 010 DE TREFFORT CUISIAT	Associations	500,00
6574	08	subvention annuelle	Fonds Solidarité Logement	Départements	155,50
6574	10	subvention annuelle	LA CROIX ROUGE FRANCAISE	Associations	200,00
6574	12	subvention annuelle	RESTAURANT DU COEUR	Associations	200,00
6574	06	subvention annuelle	SEMA DE L AIN	Entreprises	50,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	IV C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Secrétaire de mairie	A	1	0	1	1	0	1
adjoint administratif	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Agent des services techniques	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0	2	2	0	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV
C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)	N			2 161,00		
agent de service				2 161,00		
TOTAL GENERAL				2 161,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2017
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2017
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2017
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	569 400,00	-5,415	12,180	0,000	69 353,00	-5,416
Taxe foncière sur les propriétés bâties	381 400,00	1,598	14,270	0,000	54 426,00	1,598
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	33 100,00	0,608	45,220	0,000	14 968,00	0,612
TOTAL	983 900,00	-2,613			138 747,00	-2,133

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le MORNAY Mireille,
A Courmangoux, le 31/03/2017
Le MORNAY Mireille,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Courmangoux, le 31/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents :

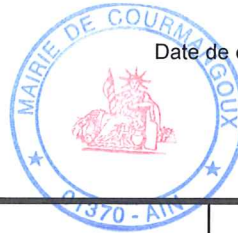
Nombre de suffrages exprimés :

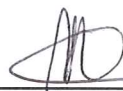



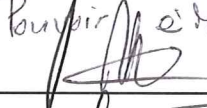


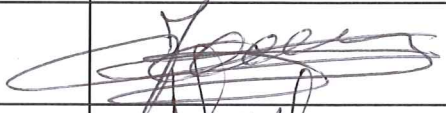
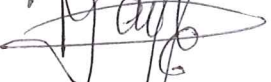
VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation : 24/03/2017



MORNAY Mireille	
GAILLARD Michel	
CHORRIER-COLLET Sébastien	
VARVAT Violaine	
HOMBERT Annick	 Pour le M. MORNAY
DUBUJET Christiane	
TEIL Isabelle	
BAYARD Chloé	Excuse
PARMENTIER Thierry	Excuse
DUFOUR Thierry	Excuse
TOURNIER Marc	
BAYLE Yves	

Certifié exécutoire par le MORNAY Mireille, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28 AVR. 2017, et de la publication le



A Courmangoux, le

28 AVR. 2017

28 AVR. 2017

BUDGET 2017

Note de présentation brève et synthétique

COMMUNE DE COURMANGOUX

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de COURMANGOUX

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2017 a été voté le 31 mars 2017 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires du personnel ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement du budget 2017 représentent 327 966 € sans l'excédent reporté de l'année précédente de 268 494.87 € soit au total : 596 460.87 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement du budget 2017 représentent 338 971.96 € sans le virement à la section de fonctionnement de 257 488.91 € soit au total : 596 460.87 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution (2016 : 66 501 € - 2015 : 70 195€ - 2014 : 84 055€ - 2013 : 107 557€ soit une baisse de 41 056 € en 4 ans).

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux (137 465 € en 2016 – 139 411 € en 2015 – 132 630 € en 2014 – 126 238 en 2013)
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population viennent des *Revenus de la carrière de Roissiat* : 2016 : 31 010 € en 2016 – 30 733€ en 2015 - 37 980€ en 2014.

b) Les principales dépenses et recettes de la section prévues au budget 2017 :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Dépenses courantes	73 650.00	Excédent brut reporté	268 494.87
Dépenses de personnel	115 890.00	Atténuation charges de personnel	4 000.00
Autres dépenses de gestion courante	98 304.00	Vente de produits	35 262.00
Dépenses financières	13 770.40	Impôts et taxes	161 747.00
Atténuations de produits	3 851.00	Dotations	82 603.00
Dotations aux amortissement	11 006.56	Autres produits de gestion courante	44 354.00
Dépenses imprévues	22 500.00		
Total dépenses réelles	338 971.96	Total recettes réelles	
Virement à la section d'investissement	257 488.91		
Total général	596 460.87	Total général	596 460.87

Commentaires : Ce budget 2017 prévoit la totalité de l'excédent reporté en investissement,

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2017 restent inchangés :

- *concernant les ménages*
 - . Taxe d'habitation : 12,18 %
 - . Taxe foncière sur le bâti : 14,27 %
 - . Taxe foncière sur le non bâti : 45,22 %
- *concernant les entreprises* :
 - . Cotisation foncière des entreprises (CFE) : Intercommunalité

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 138 747 €

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat prévues sur le budget 2017 sont de 63 300 € soit une baisse de 5% par rapport à l'an passé et de 65% par rapport à 2013.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Solde d'investissement reporté	2 681.39	Virement de la section de fonctionnement	257 488.91
Remboursement d'emprunts	43 566.02	FCTVA	21 390.13
Chemin piétonnier	16 500.00	Prévision retour subventions	57 926.00
Solde cœur de village	24 500.00	Dotations aux amortissements	11 006.56
Equipement matériel divers illuminations	3 600.00	Taxe aménagement	0
Réhabilitation cimetière	30 000.00	Couverture besoin de financement	36 949.30
Travaux réseaux eaux pluviales	94 800.00		
Travaux accessibilité bâtiments	78 931.91		
Création réserve d'eau au Mont Myon	40 000.00		
Travaux routiers de sécurité	25 000.00		
Travaux toiture église chapelle	10 000.00		
Dépenses imprévues	13 181.58		
TOTAL GENERAL	384 760.90	TOTAL GENERAL	384 760.90

c) Les principaux projets de l'année 2017 sont les suivants :

- Réseaux d'eaux pluviales en coordonnés avec les travaux d'eaux usés du budget assainissement : 94 800 €
- Prévision démarrage travaux réhabilitation mairie/salle des fêtes 2018/2019 : 44 000 €
- Travaux d'accessibilité : 35 000 €
- Cimetière réhabilitation : 30 000 €
- Chemin piétonnier : 16 500 €

d) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : 20 000 €
- de la Région : 10 000 €
- du Département : 20 000 €
- Autres : 8 000 €

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses de fonctionnement :	596 460.87 €
b) Recettes et dépenses d'investissement :	384 760.90 €
réparties comme suite :	
- dépenses : crédits reportés 2016 :	37 883.91 €
nouveaux crédits	346 876.99 €
TOTAL :	384 760.90 €
- recettes : crédits reportés 2016 :	3 616.00 €
nouveaux crédits :	381 144.90 €
 TOTAL :	 384 760.90 €

c) Principaux ratios

Nota : S'agissant d'un budget prévisionnel établi en début d'année avec un certain nombre d'inconnues concernant les dotations, recettes à venir ainsi que sur les dépenses, les ratios ne sont pas directement comparables avec les réalisations des années précédentes. Tout en respectant le principe de sincérité budgétaire, il est normal de sécuriser le budget en proposant des dépenses prévisionnelles qui seront autant que possible optimisées durant l'exercice, et des recettes qui représentent un socle auquel s'ajouteront éventuellement d'autres encaissements non connus lors du vote. Pour ces raisons, les ratios ne sont pas présentés dans la présente note.

Envoyé en préfecture le 28/04/2017

Reçu en préfecture le 28/04/2017

Affiché le

28 AVR. 2017



ID : 001-210101275-20170331-BPM14_CGX2017-BF

d) Etat de la dette

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		440 143,12					34 397,17	14 891,53	0,00	1 728,86
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		440 143,12					34 397,17	14 891,53	0,00	1 728,86
AR012033	N	0,00		87 493,16	8,00	R	EURIBOR	1,73874	9 499,83	257,34	0,00	0,00
AR012958	N	0,00		194 362,37	11,25	R		4,37936	13 164,09	8 646,04	0,00	138,97
6605933 13825	N	0,00		11 897,76	1,58	F		2,88459	7 243,86	449,82	0,00	5,63
0000080863	N	0,00		130 591,83	18,75	F		4,1008	4 489,40	5 538,33	0,00	1 584,28
9001896	N	0,00		16 808,00	2,00	F		0,0	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		440 143,12					34 397,17	14 891,53	0,00	1 728,86

Nota : la commune ayant souscrit au dispositif de remboursement anticipé de la TVA en 2015, le reversement correspondant est remboursé pour moitié sur l'exercice en cours en tant que capital d'emprunt à hauteur de 7 904 €, la seconde moitié sera reversée au budget 2018. Cela explique l'augmentation ponctuelle du remboursement au chapitre 16, malgré l'absence de nouveaux emprunts.

Fait à Courmangoux, le 10 avril 2017

Le Maire,
Mireille MORNAY.



Envoyé en préfecture le 28/04/2017

Reçu en préfecture le 28/04/2017

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14

Affiché le 28 AVR 2017

BP 2017

ID : 001240404275-20170331-BPM14-CGX2017-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le MORNAY Mireille,
A Courmangoux, le 31/03/2017
Le MORNAY Mireille,

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Courmangoux, le 31/03/2017

Date de convocation : 24/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,



MORNAY Mireille	
GAILLARD Michel	17.900 kg
CHORRIER-COLLET Sébastien	
VARVAT Violaine	
HOMBERT Annick	Pompier e H. MORNAY
DUBUJET Christiane	
TEIL Isabelle	
BAYARD Chloé	Excuse'
PARMENTIER Thierry	Excuse'
DUFOUR Thierry	Excuse'
TOURNIER Marc	
BAYLE Yves	

Certifié exécutoire par le MORNAY Mireille, compte tenu de la transmission en préfecture le 28 AVR. 2017, et de la publication le 28 AVR. 2017

A Courmangoux, le 28 AVR. 2017



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le MORNAY Mireille,
A Courmangoux, le 31/03/2017

Le MORNAY Mireille,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Courmangoux, le 31/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents :

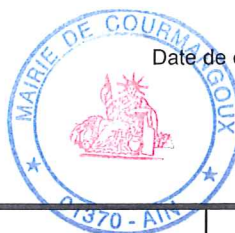
Nombre de suffrages exprimés :





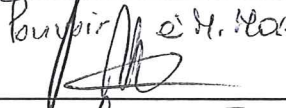




VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation : 24/03/2017



MORNAY Mireille	
GAILLARD Michel	
CHORRIER-COLLET Sébastien	
VARVAT Violaine	
HOMBERT Annick	 Pour le M. MORNAY
DUBUJET Christiane	
TEIL Isabelle	
BAYARD Chloé	Excuse
PARMENTIER Thierry	Excuse
DUFOUR Thierry	Excuse
TOURNIER Marc	
BAYLE Yves	

Certifié exécutoire par le MORNAY Mireille, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28 AVR. 2017, et de la publication le 28 AVR. 2017



A Courmangoux, le 28 AVR. 2017

28 AVR. 2017